



Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre 2023

- Publication de l'avis de convocation et de l'ordre du jour définitif
- Renforcement du Conseil d'administration et évolution de la Gouvernance
- Confirmation de la stratégie de la Société

Paris, France - le 18 août 2023 - 8h. Claranova informe ses actionnaires qu'ils sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Claranova qui se tiendra le lundi 4 septembre 2023 à 15 heures, au Business Center Tour Egée, 9-11 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie.

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour définitif et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ce jour, et est disponible sur le [site internet de la Société](#). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans l'avis de convocation.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet de la société www.claranova.com, rubrique Investisseurs\Assemblées Générales, dans les conditions légales et réglementaires.

Renforcement du Conseil d'administration et évolution de la Gouvernance

Afin de mener à bien les projets futurs, la direction a décidé de renforcer le Conseil d'Administration de nouvelles compétences pour accompagner au mieux ces derniers.

À cet effet, il est proposé aux actionnaires la nomination de [Mme Gabrielle Gauthey](#) et de [M. Craig Forman](#) en tant qu'administrateurs indépendants. Ils disposent tous les deux d'une solide expérience à l'international et de parcours très riches avec des expertises complémentaires en termes de marchés et de relations investisseurs. Aux côtés du management de Claranova et des filiales, ils contribueront au développement de la création de valeur pour le Groupe et ses actionnaires.

- **Madame Gabrielle Gauthey, une parfaite connaissance des relations investisseurs et des institutions européennes**

Diplômée de Polytechnique et des Mines, [Gabrielle Gauthey](#) dispose d'une solide expérience en tant qu'investisseur stratégique et en management stratégique, acquise au sein du secteur public (Groupe Caisse des Dépôts, ARCEP) et de grands groupes français/européens dans les télécoms, les médias, l'énergie et les infrastructures.

Actuellement directrice des Affaires publiques européennes et représentante du Président-Directeur Général de TotalEnergies auprès des institutions de l'Union européenne, elle est également administratrice du groupe Gecina et membre de l'Académie Française des Technologies. Elle sera donc à même de mettre à profit son expérience et ses expertises pour soutenir le développement stratégique du Groupe.

L'ensemble de son parcours est détaillé dans la Rapport du Conseil sur les Résolutions.

- **Monsieur Craig Forman, un expert du marché américain et des investisseurs nord-américains**

[Craig Forman](#) est partenaire gérant de NextNews Ventures, une société d'investissement à la Silicon Valley et à New York. Il est l'ancien CEO de McClatchy Co., grande société d'information locale d'Amérique, qui dirige des quotidiens et actifs numériques sur 30 marchés dans 14 États (The Miami Herald, The Ft. Worth Star-Telegram, The Charlotte Observer,...).

Diplômé des plus grandes universités (Princeton University et Yale Law School), il est un leader de la transformation numérique, avec une expérience mondiale de plus de 40 ans dans les domaines de la technologie, des médias et des télécommunications. Il a exercé diverses fonctions de direction générale, en supervisant les finances, le personnel, le service juridique, la stratégie et le développement commercial au sein de grands groupes (The Wall Street Journal, Dow Jones & Co, Time Warner Inc., Yahoo Inc.,...). Au cours de sa carrière, il a eu l'occasion de développer des expertises en matière d'introduction en bourse, de fusions et d'acquisitions, de restructuration et de transformation. Il a en outre une bonne compréhension du marché Européen, ayant la double nationalité franco-américaine. Etant donné le poids des activités de Claranova sur le continent américain, ses réseaux et son expérience seront de précieux atouts pour le Groupe.

L'ensemble de son parcours est détaillé dans la Rapport du Conseil sur les Résolutions .

Par ailleurs, comme annoncé et conformément à la demande exprimée par les actionnaires, le Groupe procédera, sous réserve des résultats des votes de l'Assemblée Générale du 4 septembre, à la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général, lui permettant de se conformer aux meilleures pratiques du marché, notamment aux recommandations du Code Middledent.

Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration, renforcé de ses nouveaux membres, se réunira pour élire son nouveau Président.

Fort d'un Conseil d'Administration constitué au ¾ de membres indépendants et d'une nouvelle Gouvernance, Claranova démontre ainsi sa volonté de renforcer sa relation de confiance avec ses actionnaires et de développer un dialogue constructif avec ces derniers.

Cette volonté se traduira également par l'engagement de la société à revoir les plans d'*incentives* en place pour son management qui ont conduit à une incompréhension et à un sentiment de désalignement d'intérêt.

Claranova confirme donc, par ces actions, la prise en compte des remarques portées à son égard par une partie de ses actionnaires. L'évolution de la Gouvernance et l'avancée des propositions en sont une preuve intangible.

Confirmation de la stratégie de la société

S'appuyant sur un nouveau Conseil d'Administration, fort de nouvelles compétences, le Groupe va poursuivre ses développements avec pour priorité le retour à une croissance plus profitable pour chacune de ses activités et la création de valeur, tant pour le Groupe que pour ses actionnaires.

Le Groupe consolide désormais 100% de l'activité d'Avanquest et la quasi-totalité de celle de PlanetArt. Les acquisitions de ces minoritaires sont désormais génératrices de plus de valeur pour la société.

Ces acquisitions de minoritaires ont cependant contraint le Groupe à renforcer ses capitaux propres et réaliser une augmentation de capital.

La suspension de l'augmentation de capital initiale, induite par la plainte des anciens minoritaires canadiens, ne permettra pas au Groupe, comme cela était initialement prévu, de comptabiliser cette augmentation de capital sur l'exercice clos le 30 juin 2023, mais lui permettra de conforter ses relations avec ses investisseurs et partenaires financiers.

Le Groupe déplore cet épisode judiciaire, qui aura certainement pesé sur le succès de cette opération alors même qu'elle offrait l'opportunité à tous les actionnaires actuels de souscrire prioritairement. Cette plainte sans fondement aucun, si ce n'est une fois de plus de nuire à la société et son image, a été fort justement sanctionnée de façon exemplaire, mais aura été préjudiciable pour tous les actionnaires de Claranova.

La société réaffirme qu'elle disposait, sans compter sur le produit de l'émission, d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les douze prochains mois. Cela comprend notamment la capacité à honorer ses échéances de dette, dont l'EuroPP en juin 2024 et ses autres échéances de l'exercice.

Les engagements relatifs à l'Océane, émise en 2021 pour procéder au paiement des minoritaires canadiens, seront tenus sur l'exercice. Un processus de refinancement de cette dette est en cours afin d'alléger la charge de celle-ci sur les exercices suivants.

Au niveau des filiales, la publication d'un chiffre d'affaires annuel historique pour l'exercice clos le 30 juin 2023 de plus de 500 millions d'euros et d'une prévision de croissance du ROC normalisé¹ entre 25 et 30%², confirme le rétablissement des trois lignes métiers du Groupe et la capacité de Claranova à se projeter sur une nouvelle trajectoire axée sur la croissance rentable.

PlanetArt, après une croissance continue au niveau mondial pendant cinq ans, passant de 0 à près de 400 millions d'euros de chiffre d'affaires, aura connu depuis deux ans une phase de stagnation exclusivement due à deux phénomènes totalement exogènes à l'activité. Qu'il s'agisse des changements marketing d'Apple via l'*App Tracking Transparency* qui ont bouleversé les stratégies d'acquisition client ou la guerre en Ukraine qui a entraîné une forte inflation des coûts de transport, des matières premières et des salaires, ces changements auront impacté toute l'industrie du e-commerce, des géants du secteur comme Facebook ou Amazon, aux plus petites structures.

Avec une masse critique de près de 400 millions d'euros et une différenciation très forte, que ce soit à travers ses produits ou son modèle économique, PlanetArt aura passé cette phase mieux que la plupart des acteurs du secteur, en continuant à prendre des parts de marché à ses concurrents et en faisant le choix de maintenir un équilibre entre chiffre d'affaires et profitabilité.

Après deux ans de travail acharné, les équipes ont désormais retrouvé leur capacité à acquérir de nouveaux clients à des coûts maîtrisés, tout en continuant à étoffer son offre produits, à consolider son organisation et ses process pour en sortir encore plus forte.

Les équipes travaillent aujourd'hui sur la montée en charge de ses acquisitions clients pour retrouver une dynamique de croissance plus forte, mais toujours avec un focus sur la profitabilité.

Après une totale reconstruction d'Avanquest depuis 2019, le Groupe a aujourd'hui atteint tous les objectifs qu'il s'était fixé pour cette activité.

Tout d'abord, il a reconstruit une activité d'éditeurs de logiciels dans les trois secteurs qu'il avait identifiés comme étant les plus prometteurs : le PDF, la Photo et la Sécurité pour avoir aujourd'hui une gamme de produits uniques et différenciants autour de trois marques fortes que sont Soda pour le PDF, inPixio pour la Photo et Adaware pour la Sécurité.

Il a ensuite basculé entièrement sur un modèle SaaS avec la quasi-totalité de ses produits vendus aujourd'hui par abonnement.

Il a fini cette année de réorganiser les activités d'Avanquest au niveau mondial en ligne avec sa stratégie et a finalisé la séparation des activités historiques qui n'avaient plus de raison d'être dans le cadre de l'Avanquest d'aujourd'hui.

Après ces cinq années de reconstruction, Avanquest est désormais un éditeur B2C SaaS, leader mondial dans ses domaines d'activités, avec 100 millions d'euros de chiffre d'affaires pour ses activités logiciels propriétaires, la capacité de délivrer une croissance pérenne de 20% et un Ebitda pour ces activités SaaS déjà supérieur à 25%.

Quant à l'activité de myDevices, elle atteindra la rentabilité dès cette année fiscale, poursuivant sa croissance portée par des partenaires industriels de plus en plus nombreux comme T-Mobile, BASF, Sodexo, Aramark ou Engie.

Le secteur de l'IoT reste une des grandes révolutions du secteur de la Technologie à venir qui sera portée par toutes les tendances les plus importantes auxquelles l'humanité va devoir faire face comme le réchauffement climatique avec la raréfaction de l'énergie ou de l'eau, la nécessité de monitorer la qualité de l'air, l'optimisation des processus industriels de toutes sortes, etc.

myDevices dispose pour cela d'une technologie tout à fait unique au niveau mondial, sans équivalent à ce jour sur le marché et qui a été adoptée par les plus grandes entreprises.

¹ Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) normalisé est un agrégat non strictement comptable utilisé pour mesurer la performance opérationnelle des activités. Il correspond au Résultat Opérationnel Courant avant impact des paiements fondés sur des actions, y compris charges sociales afférentes, des dotations aux amortissements, et de l'impact IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location.

² Sur la base de la moyenne de la parité quotidienne EUR/USD du 1^{er} juillet 2022 au 27 mars 2023, soit 1,03.

Claranova dispose donc d'atouts tout à fait uniques aujourd'hui pour continuer son développement.

Après tout juste sept ans, le Groupe a dépassé le demi-milliard de chiffre d'affaires, une rentabilité pérenne, une présence mondiale, des dizaines de millions de clients à travers le monde qui utilisent et apprécient ses différentes offres. Tout cela porté par plus de 800 salariés à travers le monde, fiers de participer à cette formidable aventure, et une équipe de management sur chacune des activités qui sont tous fidèles au poste avec le même enthousiasme depuis le début, totalement soudés autour d'un même projet et d'une même ambition.

Certes le parcours boursier de la société a été chaotique malgré cette croissance dont peu d'entreprises peuvent se prévaloir. Après une croissance de 1000% en deux ans, la société a depuis systématiquement subi une baisse de sa valeur boursière malgré le développement de son chiffre d'affaires et de ses profits.

L'un des axes majeurs autour d'un Conseil d'Administration et d'une Gouvernance renouvelés, sera de se concentrer sur la concrétisation, pour la société et pour ses actionnaires, de cette création de valeur.

Au-delà du développement de la société, cela se fera en renforçant le dialogue avec les actionnaires existants qui pour l'immense majorité sont là pour soutenir et aider l'entreprise à se développer et en continuant la recherche de partenaires financiers de référence.

Le Conseil d'Administration ainsi que le management du Groupe seront donc à disposition des actionnaires afin de répondre à toutes leurs questions lors de cette Assemblée Générale.

Vote par Internet avec VOTACCES

Les actionnaires sont encouragés à voter par correspondance par voie postale ou par Internet, grâce à la plateforme de vote sécurisée, VOTACCESS. Les procédures de vote à distance sont ainsi simplifiées et peuvent se faire directement en ligne **à compter du 18 août** :

Pour les actionnaires au nominatif : connectez-vous au site <https://www.actionnaire.cic-marketsolutions.eu> avec votre identifiant et login transmis par courrier postal.

Pour les actionnaires au porteur : connectez-vous au site Internet de votre banque sur la ligne de vos actions Claranova, il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré à VOTACCESS.

Agenda financier :

4 septembre 2023 : Assemblée Générale Ordinaire

11 octobre 2023 : Résultats annuels 2022-2023

29 novembre 2023 : Assemblée Générale Mixte

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).

Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

À propos de Claranova :

Acteur technologique global et diversifié, Claranova gère et anime un portefeuille de participations majoritaires dans des entreprises numériques à fort potentiel de croissance. S'appuyant sur une équipe combinant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le monde technologique, Claranova a acquis un savoir-faire unique de retournement, de création et de développement d'entreprises innovantes.

Claranova a démontré en quelques années sa capacité à faire d'une simple idée, un véritable succès à l'échelle mondiale. Présent dans 15 pays et s'appuyant sur l'expertise de plus de 800 collaborateurs en Amérique du Nord et en Europe, Claranova est un groupe résolument international, réalisant 95% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein de son portefeuille de participations, Claranova réunit 3 plateformes technologiques uniques présentes sur l'ensemble des grands secteurs du numérique. Leader de l'e-commerce d'objets personnalisés, Claranova

s'illustre également par son expertise technologique dans les domaines de l'édition de logiciels et de l'Internet des Objets à travers ses activités PlanetArt, Avanquest et myDevices. Ces trois activités partagent une mission commune : mettre l'innovation à la portée de tous grâce à des solutions simples et intuitives qui facilitent au quotidien l'accès au meilleur de la technologie.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :

<https://www.claranova.com>

Avertissement important :

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques qui pourraient être inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes, inhérents et indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.